Angleterre : une élue française condamnée à 3 ans de prison pour aide aux clandestins

06/02/2010 à 9h51

Ils étaient jugés pour avoir aidé des immigrés clandestins à entrer sur le territoire… Ils vont passer trois et cinq ans en prison. La conseillère municipale française Christiane C., et son fils Benjamin, ont respectivement été condamnés à trois et cinq ans de prison, ce vendredi par un tribunal de Portsmouth.

Le 1er octobre dernier, les deux accusés avaient plaidé coupable d'avoir fait illégalement entrer 16 Vietnamiens sur le territoire britannique. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'un procès, comme le prévoit le système judiciaire britannique, et leur peine a été directement prononcée ce vendredi par le tribunal royal de Portsmouth.

Christiane C., 51 ans, conseillère municipale à Lumigny-Nesles-Ormeaux, et son fils, Benjamin, 20 ans, ont été interpellés à leur descente du ferry en provenance de Cherbourg. Ils ont été maintenus en détention depuis lors.

Selon l'accusation, le fils était l'initiateur de l'opération: Christiane Chocat «s'est impliquée en suivant un souhait mal avisé de prêter assistance à son fils», avait relevé le procureur Martyn Booth lors d'une audience préliminaire. «Elle a clairement joué un rôle en louant le véhicule».

Les clandestins, treize hommes et trois femmes, étaient dissimulés derrière des boîtes de nouilles aux crevettes dans une fourgonnette de location. **Ils avaient été renvoyés en France.** 20 minutes